Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Champéon - Tome I

Champéon, c^on^ du *Horps* (6 kil.), arrond. de *Mayenne* (11 kil. N.-E.), à 41 kil. de Laval.

Anciens noms

Cambidonno, Camdonno, Camdidonno, Cambidoinno (Monnaie méroving.). — *Cambion…, Villa in condita Gabronensi quæ Cambionis appellatur,* IX^e^ s. (Gesta Aldrici). — *Champaion,* 989 (Cart. d'Évron). — *Ecclesia de Campo Aionis,* 1125 (Ibid.). — *Champion,* 1434 (Arch. nat., KK. 324). — *Eccl. S. Medardi de Campoeudonis,* 1479 (Lib. fundat., t. II, f. 14-18). — *Eccl. de Campoeudonis,* XV^e^ s. (Pouillé). — *Champeon* (Carte cénom., Jaillot, Cassini). — *Champéon* (Cadast. et cartes). — Prononciation populaire : *Champion.*

Géographie physique

Géologie. — « Le granite occupe toute la région élevée de la commune. — On remarque quelques petits lambeaux de graviers pliocènes sur les points culminants ; sur l'un d'eux (N. de l'Aunay) se trouve un témoin éocène, représenté par des blocs de grès à *Sabalites.* Dans toute la partie basse c'est-à-dire à l'E. et au S., les graviers pliocènes très épais cachent complètement le sous-sol granitique ; creusés à leur tour par une puissante érosion, ils laissent apercevoir dans les vallées les dépôts éocènes sous-jacents (vallée du Fresne ; S.-O. du Churin ; S.-O. du moulin des Vaux) ». D.-P. Œ.

Le massif montagneux de Buleu, dont les sommets atteignent 300 m. d'altitude et d'où découlent parallèlement quatre affluents de la Mayenne, limite à l'E. sur une ligne presque droite le territoire paroissial, dont le niveau à l'O. s'abaisse à 160 et 140 m. Le bourg, divisé en quatre quartiers : les Loges, les Courcières, la Touche, la Maison-Rouge, est situé tout au N., laissant vers le S. un espace de 20 kil. carrés, pour se rapprocher à un kil. de Poulay, à 2 kil. à peine de Montreuil. La qualité du sol a dû motiver dans ce canton plus fertile le groupement de ces trois agglomérations. — A l'E. et à l'O., le territoire est limité par deux chemins anciens, transformés en routes entretenues, qui convergeaient vers Jublains ; il est traversé, de l'E. à l'O., par la grande route de Paris qui sert plusieurs fois sur son parcours dans la Mayenne de limite paroissiale. — Par un privilège assez rare, la commune, qui est desservie par une route nationale, une route départementale, plusieurs chemins de grande communication ou d'intérêt commun, n'a pas un seul chemin simplement vicinal. Les communications sont avec le Ribay (10 kil. E.) ; Marcillé (7 500 m. S.) ; Saint-Fraimbault-de-Prières (5 500 m. O.) ; S^t^-Loup-du-Gast (6 kil. O.) ; Poulay (1 000 m. N.) ; Montreuil (1 800 m. N.) ; le Horps (5 kil. N.-E.).

Superficie, cadastrée en 1839 par MM. Épinette et Poupin, 2 115 hect. « Il y a des landes, écrit-on en 1696 à l'Intendant ; le surplus est en bon fonds qui produit seigle, avoine, sarrasin ; 8 métairies ».

Population, administrations

Population. — Moyenne des naissances : 31 de 1600 à 1610 ; — 47 de 1700 à 1710. — 285 feux en 1696 ; — 271 feux en 1698 ; — 279 feux en 1700 ; — 225 feux en 1707 ; — 212 feux en 1715. — 1 152 hab. en 1726 ; — 218 feux en 1732 ; — de 900 à 1 200 communiants en 1777, 1780 ; — 1 466 hab. en 1803 ; — 1 354 hab. en 1821 ; — 1 396 hab.

en 1831 ; — 1 479 hab. en 1841 ; — 1 454 hab. en 1851 ; — 1 538 hab. en 1861 ; — 1 570 hab. en 1871 ; — 1 506 hab. en 1881 ; — 1 400 hab. en 1891 ; — 1 385 hab. en 1898, dont 232 agglomérés dans le bourg, et le reste disséminé en 89 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 76 fermes en 1843. Principaux villages : la Besnerie, 44 hab. ; — Barbère, 29 hab. ; — la Bigottière, 26 hab. ; — le Bois-Hu, 28 hab. ; — Bonneville, 36 hab. ; — le Bourgneuf, 52 hab. ; — la Caillère, 25 hab. ; — Churin, 46 hab. ; — la Couvrie, 24 hab. ; — Four-Coupé, 22 hab. ; — la Garenne, 20 hab. ; — le Grand-Goupillais, 27 hab. ; — la Maisonneuve, 22 hab. ; — Martigné, 21 hab. ; — la Motte, 21 hab. ; — le moulin des Vaux ; 23 hab. ; — la Pilassière, 21 hab.

Bureau de poste, créé en 1884. — *Perception* du Horps.

Assemblée

Assemblée à la Saint-Médard, transférée depuis quelques années à la Trinité.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse, anciennement de l'archidiaconé de Passais, du doyenné de Javron ; — de l'élection, du ressort judiciaire et du grenier à sel de Mayenne ; — chef-lieu de canton du district de Mayenne pour Hardanges, la Chapelle-au-Riboul et Loupfougères en 1790 ; — de la mission de Mayenne, 1797 ; — érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XII, de l'archiprêtré de Notre-Dame de Mayenne, du doyenné du Horps, vicariat érigé par décret du 27 juillet 1818.

L'*église,* dédiée à saint Médard, qu'on restaure actuellement en conservant de l'ancien édifice les détails intéressants, comprenait une nef de l'époque romane, reconnaissable à l'appareil en feuilles de fougère et à deux petites fenêtres au côté N. ; et un chœur rectangulaire reconstruit au XV^{e} s. dans l'alignement de la nef au nord, et plus large de deux mètres au midi. Dans l'angle formé par cette saillie et la débordant à moitié, était la tour aussi du XV^{e} s., ayant d'anciennes pierres tombales encastrées à sa base. Deux autels s'appuyaient à l'arcade du haut de la nef ; celui de gauche accompagné d'un enfeu en pierre blanche et en marbre avec tableau du Rosaire et daté de 1672 ; celui de droite, posé en biais, construit en bois sur le plan du précédent, avec tableau de saint Louis. Le maître-autel porte l'inscription : « Fait à Madré, par Nicolas Leroux (V. ce nom), 1676 ». Les statuettes de saint Étienne, saint Sébastien, saint Médard, sainte Anne, deux médaillons de saint Anne et de saint Julien, sont aussi en bois. Cet autel remarquable a été complété dans le même genre par M. Foubert, de Sillé, dont le travail fut récompensé à l'exposition de Laval. Une belle statue de saint Étienne se trouve dans le chœur ; dans la côtière du midi une porte renaissance en granit, a été heureusement conservée.

La fabrique possède deux objets d'art : la croix processionnelle en argent plaqué sur bois, enrichie d'une jolie ornementation en style de la Renaissance ; elle a figuré dans plusieurs expositions et, avec celle de Montourtier, est un beau type de l'orfèvrerie religieuse du XVI^{e} s. ; — un reliquaire en argent en forme de petite châsse de 0 m. 20 sur 0 m. 10 avec fleurs au repoussé, dont l'histoire est intéressante. Les reliques des saints Justin et Félix et des saintes Placide et Lucide furent apportées de Rome, le 6 juin 1683, par René Bouteloup, maître jardinier au village du Bourgneuf, qui faisait le pèlerinage pour la troisième fois. François Loppé, prêtre, recueillit les aumônes destinées à l'achat des châsses. Enfin, le 22 mai 1684, M. Thulard, doyen de Javron, curé de la Chapelle-au-Riboul, apporta les reliques qui lui avaient été confiées dans la chapelle de Sainte-Anne de Marcillé où un nombreux clergé vint les chercher pour les porter processionnellement à Champéon. Là elles furent, « au conspect des habitans », scellées dans le reliquaire d'argent qu'on enferma dans une châsse en bois doré au côté droit du grand autel. Tous les ans, le 1er dimanche de mai, ces reliques sont portées processionnellement à travers tous les chemins de la paroisse depuis six heures du matin jusqu'à la

grand'messe, qui se dit à onze heures. Cette procession avait lieu plus anciennement le lundi de la Pentecôte.

Fondations. — La chapelle de *Saint-Étienne,* dotée le 22 octobre 1479 par Étienne Biberon, curé de Saint-Thomas-de-Courceriers, sur les domaines du Gast et de Ferlais, avec droit d'usage dans la forêt de Buleu et une maison à « quatre estaches », au bourg de Marcillé, à charge de trois messes par semaine. — Parmi les *chapelains :* Jean *Foucher,* licencié en droit, curé de la Bazoche-Montpinçon, 19 janvier 1521, † 1565 ; René *Besnard,* chapelain de Sainte-Catherine de Précigné, 15 février 1678 ; Jacques *Bachelier,* curé de Gournay, au diocèse de Beauvais, † 1712 ; Jacques *Fouqué,* aumônier de la Visitation du Mans, 1748-1753. — Prestimonie du *Bois-Hu.* — Messe du Saint-Nom de Jésus, tous les vendredis, fondée par René Musset, sieur de la Gandonnière, et augmentée par Marguerite Musset en 1672. — Jaillot indique aussi la chapelle de Saint-Jean, à l'E. du bourg ; elle est inconnue.

Cure à la présentation de l'abbé d'Évron. Le prieur de Berne percevait une partie des dîmes de la paroisse et devait quatre services par an dans l'église.

Curés : Jean *Dumur* donne procuration au Mans pour résigner, le 27 juin 1561. — Charles de *Bouillé,* clerc, du 28 octobre au 19 décembre 1561. — René *Morice,* curé de Poulay, la Baroche-Gondouin et chapelain du Port-Joulain, 4 janvier 1562, résigne, 1583. — René *Rebours,* 14 décembre 1583, permute en 1595. — René *Morice,* curé de Poulay, doyen rural de Mayenne, 5 janvier 1596. — Julien *Morice* permute, juillet 1614, avec René Rebours, licencié en droits, chanoine du Mans et curé de Saint-Pierre-l' Enterré, † le 5 juillet 1614. — Jean *Louvard,* bachelier en théologie, doyen de Mayenne, 1621, 1631. — René *Rebours* résigne, 1634. — Robert *Rebours,* mai 1634, † 1655. — Siméon *Lebarbier,* étudiant en l'université de Paris, 19 mars 1655, permute, 1667. — Roch *Barbes,* titulaire de l'une des deux cures de la Trinité, juillet 1667, † 1680. — Arthur-Gaspard *Blondel,* du diocèse de Paris, 3 juillet 1680, permute, 1689. — Nicolas *Moreau,* curé de Noisiel (Seine-et-Marne), 28 février 1689, permute, 1693. — Jacques *Chauvin,* curé de Mézières-sous-Lavardin, 19 novembre 1693. — François d'*Herbelin,* 1708 ; « gisant au lit, » il permute, 1712, † 1714, âgé de quatre-vingt-un ans. — René *Lecornu,* de Chantrigné, prêtre habitué à Poulay, 9 mai 1719, résigne, 1724. — René *Barreau,* de Poulay, 20 juin 1724, démissionnaire, 1751. — Mathurin *Barreau,* maître ès arts d'Angers, frère du précédent, 9 mai 1751, † 1771. — Siméon *Lévêque,* du diocèse du Mans, gradué d'Angers, vicaire de Saint-Donatien, installé le 10 mai 1771, « bon curé, zélé », dit le doyen qui fait remarquer que « la paroisse est difficile à desservir ». Le 27 février 1791, le curé de Champéon ainsi que deux de ses vicaires prêta un serment nettement catholique et dut quitter sa paroisse peu après ; il signait encore le 9 août. De Mayenne où il s'était refugié, il surveillait sa paroisse, et au besoin administrait les sacrements. Son nom figure (20 juin 1792) sur la liste des détenus aux Cordeliers, d'où il parvint à s'évader. Revenu à Champéon, il fut pris par les gendarmes sur la dénonciation de l'intrus, Thomas, et conduit à Granville où il s'embarqua, le 14 septembre 1792. M. Lévêque mourut en Angleterre pendant la Révolution. — Michel *Guesnerie,* né à Hambers, le 9 septembre 1728, vicaire de Champéon en 1771, refusa tout serment et desservit la chapelle des Vaux jusque vers le mois de juin 1792. Interné aux Cordeliers, puis relâché pour raison de santé, il fut de nouveau écroué à Patience le 14 octobre 1792, et dirigé sur Rambouillet le 22 octobre 1793. Après son élargissement, il revint évangéliser le pays de Champéon, où il mourut avant la paix, mais après le mois d'avril 1795. Jean Rivière, deuxième vicaire, resta caché dans la contrée, signa, en 1794, un acte de mariage à Poulay « en vertu des pouvoirs donnés par M^{gr} de Gonssans ». François-Jean Billard des Vaux, né à Ambrières (1766), nommé vicaire de Champéon le 17 février 1791, fut interné avec son curé aux Cordeliers, et fut délivré au mois d'août 1792 par son frère, Robert-Julien B., dit *Alexandre* (V. ce nom). — Le premier intrus nommé à Champéon, fut Joseph Dry, installé le 14 août 1791 par la garde nationale de Mayenne sous les ordres du sieur Le Forestier, sans être assisté même par le sacristain, René Livet, qui avait refusé son service. Il se signala surtout par ses dénonciations contre le curé légitime et la municipalité. Dans sa requête du mois de

février 1792 au département, il se plaint de ce que le procureur de la commune notamment a dit « qu'on ne pouvait plus apporter les enfants au curé constitutionnel, ni à baptiser, ni à enterrer ; que les particuliers devaient en remplir eux-mêmes les fonctions, pour ne point communiquer avec les intrus ; que les citoyens égarés ont porté les excès au point de le troubler en ses fonctions, le tournant en ridicule lorsqu'il célébrait l'office divin… secouant la chaire lorsqu'il y faisait son prône, jetant enfin des pierres au-devant la porte pendant le service ». Dry quitta son poste le 24 avril 1792, et fut remplacé par le citoyen Thomas, venu de Ceaulcé, qui apostasia le 9 pluviôse an II (28 janvier 1794). — François-Guillaume *Bidault,* vicaire de Courcité, 1803-1807. — Louis-Charles *Loysel,* ancien curé intrus, 1807-1808. — Bernard *Calbris,* vicaire de Jublains, 1808-1813. Il prétendait avoir trouvé dans ses pérégrinations à travers l'Angleterre et l'Allemagne, pendant la Révolution, un remède contre la rage. — Louis *Corvée,* prêtre insermenté, né à Ceaulcé, 1813, † 1823. — *Gaultier,* 1823-1830. — *Coulon,* 1830, 1836. — *Louvard,* 1840-1875. — Théophile *Bâtard,* 1875.

Le *presbytère,* signalé en mauvais état mais non vendu en 1802, a été reconstruit. L'ancien *cimetière* forme encore un vaste terrain libre autour de l'église.

Écoles

Écoles. — Mention d'écolier à Champéon en 1600. — Fondation, le 24 août 1708, par François d'Herbelin, curé, en exécution des dernières volonté de Jean Crosnier, prêtre, « de deux sœurs de la Charité de la Chapelle-au-Riboul pour maîtresses d'écolle pour instruire les petites filles ». A la première dotation, qui comprenait une rente de 70 ℔, une maison et un jardin au bas du bourg, François de Hercé, vicaire général de Dol, titulaire de la chapelle des Vaux, ajouta, parce que « les sœurs étaient logées trop à l'étroit, une maison, cour et jardin », qu'il avait achetés de Jean Berson. Avant l'installation des sœurs et « depuis longtemps déjà, » l'école des filles était tenue par Roberde Gaultier. Malgré la pétition du conseil municipal qui demandait la conservation des sœurs comme institutrices et servantes des malades, le directoire les obligea à quitter la maison sous trois jours, le 29 mai 1793, pour refus de serment. — École laïque pour les garçons ; école tenue par les sœurs d'Évron depuis 1876, pour les filles.

Établissements de charité

La *confrérie de charité,* dont le curé était procureur et qui jouissait d'un revenu de 70 ℔, reçut aussi de René Crosnier, prêtre, une rente de 18 ℔. En 1778, le doyen proposa d'y unir la chapelle de Saint-Siméon, qui n'avait pas de titulaire.

Le *bureau de charité* actuel a un budget de 699 fr.

Féodalité

Féodalité. — Le seigneur était vassal de Mayenne et tenu, « étant averti, de faire amener tous les mois, sauf janvier et août, de la forêt de Mayenne une charretée de bois escarré pour la réparation du château de Mayenne ». Le marquis de Lévaré reconnaît aussi relever de Lassay « pour ses féodalités en Champéon », 1743. Les droits honorifiques, longtemps en contestation entre les seigneurs des Vaux et du Fresne, furent réglés le 14 août 1569. La droite, c'est-à-dire le côté de l'évangile, avec le titre de fondateur furent attribués au seigneur des Vaux ; mais le seigneur du Fresne eut aussi du côté de l'épître, banc seigneurial, ses armoiries à une fenêtre et droit de sépulture. De fait, ses successeurs continuèrent de se dire seigneurs de Champéon et Le Paige affirmait (1777) que la seigneurie paroissiale appartenait aux deux seigneurs. Toutefois ce sont les armoiries des Vaux qui se trouvaient au maître-autel et aux quatre angles du chœur. — Guillaume de Saint-Fraimbault avait, en

1518, un fief de Champéon qu'il relevait de Mayenne.

Notes historiques

Notes historiques, — M. Ponton d'Amécourt, par des raisons sérieuses, attribue à Champéon tout un groupe de monnaies mérovingiennes provenant d'un atelier nommé *Cambidonno, Camdonno, Candidonno, Cambidoinno.* Le monétaire est désigné par le mot *Francio* ou *Franco* qui peut tout aussi bien être un nom ethnique *franc,* qu'un nom personnel *Francion,* puisqu'on trouve également un monétaire *Anglus.* La philologie ne s'oppose pas absolument à cette attribution et le type des monnaies exige qu'on cherche l'atelier entre Rennes, Javron et Ciral, ce qui ne convient qu'à Champéon, dont la prononciation populaire, il est peut-être bon de le rappeler, est Champion, en deux syllabes. — Martigné, Barbère, Bonneville, le Bourgneuf, Meurand, Méziéres, Villeneuve, sont des noms de formation ancienne. — Saint Aldric (832-857), qui avait fondé un établissement agricole à Champéon en fit don au monastère de Sainte-Marie du Mans. — L'église est comprise dans la confirmation des possessions de l'abbaye d'Évron en 1125, et resta toujours dans sa dépendance avec attribution des revenus au prieur de Berne. — Vol de l'église, en 1498, par Michel Delaroche et un nommé Lemore, qui faisaient métier de dévaliser les églises du pays. Condamné à être pendu à Mayenne, et déjà rendu sur l'échelle, il demanda quelques jours de sursis pour mettre ordre à sa conscience, ce qui lui fut accordé. — Le 16 mai 1621, le baron de Boisfévrier part de Champéon avec deux cents chevaux pour aller rejoindre le duc de Vendôme. — Épidémies : décembre 1599 ; le 4 décembre 1626, René Belet meurt de la peste qu'il avait apportée du bourg de Gesnes « avec des contrats qu'il y alla quérir » ; 1707, mortalité extraordinaire ; mars-septembre 1773, 900 malades et 150 décès, au rapport de M. de la Rue, médecin à Mayenne.

Les cahiers de 1789, signés par Jean Moussay, syndic, et Lévêque (peut-être le curé), greffier, récriminent contre l'abbaye de Savigny qui percevait ses rentes féodales « à raison d'un boisseau par journal pesant 20 à 22 livres, poids de 18 onces ». La municipalité qui, à part quelques démagogues, était très favorable aux sœurs et aux prêtres fidèles, fut cassée par arrêt du directoire du 24 mai 1793, « attendu que sa conduite avait été constamment marquée au coin de l'incivisme le plus prononcé ». — Longée par la route de Mayenne à Alençon dont les républicains s'efforçaient de maintenir la libre circulation, la commune fut le théâtre de nombreux combats. C'était le centre des opérations de Lemétayer, dit Rochambeau. Le Comité de surveillance constate dans une lettre au représentant François que tous les jeunes gens du canton atteints par la réquisition passent aux Chouans (29 mai 1794). L'arrivée de Frotté (1795) donna une nouvelle impulsion à l'insurrection. Parmi ceux que l'administration désigne comme suspects en février et avril 1798 sont : Gahéry, dit *Gustine,* capitaine, au village de la Lévatière ; Mathurin Sabran, lieutenant, au village des Champs ; René Châtelain, du bourg ; Michel Launay, Étienne Beauvais, à l'Aunay ; François Drouet, à la Trotterie ; René Sallard, aux Luiteraux ; Drouet, à la Riandière ; Crosnier, au Bois-du-Pin ; Lottin, dit *la Rochelle,* à la Bigottière ; Joseph-Marie Esnault, René Moche, ex-agent municipal ; Joseph Laîné, ex-adjoint municipal. — En 1799, la lutte reprit avec acharnement ; la municipalité fit transférer les archives à Mayenne.

Maires

Maires : Moulay, 1791. — *Hainard,* 1798. — François *Bonneau,* à la Genelière, 17 février 1800. — Pierre *Moussay,* deuxième complémentaire an VIII. — François *Bonneau,* 1803. — *Lemaréchal,* 1821, 1823. — *Louvard,* 1823-1866. — *Barreau,* 1866-1891. — *Louvard,* 1891-1894. — *Mahérault,* 1894-1896. — *Poirier,* 1896.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1595. — *Bull. de la Comm. hist. de la M.,* t. V, p. 54. — Ponton d'Amécourt, *Monnaies*

mérov. du Cenomanicum, p. 229-237. — *Hist. de Fontaine-Daniel,* p. 82. — Arch. de la M., B. 1 953, 1 970, 1 979 ; G. 79. — Arch. nat., KK. 324 ; P. 398 ; G/7. 525, 527. — De la Sicotière, *Louis de Frotté,* passim. — Billard des Vaux, *Mémoires,* t. I, p. 375.

Localités

Pour les localités, voir les art. : *Chouanne, le Fresne, la Gandonnière, le Petit-Gast, la Mordantière, les Vaux.*